

CERTIPHYTO VENTE - FORMATION INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le contexte et les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et savoir les expliquer aux clients
- Savoir gérer les produits phytosanitaires au sein de l'entreprise de vente
- Savoir mettre en œuvre et préconiser les bonnes pratiques d'application aux clients
- Mettre en conformité son entreprise de distribution pour obtenir l'agrément phytosanitaire
- Connaître et définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire, parler français

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Plan Ecophyto
- Définition, usages des PP, AMM, transport, stockage et élimination

Réglementations ZNT, espaces et établissements publics et privés

- Agrément d'un point de vente de produits phytosanitaires

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Dangereux des produits (santé et environnement)
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- Contacts directs/indirects : voies de contamination
- Conditions et précautions d'emploi des PP pour limiter les risques applicateurs/usagers
- Mesures de prévention et de protection (EPI)

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement et les milieux naturels
- Prévention des risques
- Alternatives au désherbage chimique et aux PP (Lutte biologique, Biocontrôle, Substances de Base)

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme Habilitation-OF-Phyto de la DRAAF Rhône-Alpes Auvergne



Publics

Salariés des commerces, jardinerie, magasins de bricolage, distribution de produits professionnels



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences